

Du 12 & 15 août 2023 -Eguzon (36)

# Dossier d'inscription pour les cavaliers, meneurs et accompagnateurs

## La date limite d'inscription est fixée au 1er août 2023

Nom d'équipe (si besoin,	pour faciliter le placement) :
Nom et Prénom du respo	nsable :
Adresse :	
	Ville :
Téléphone :	
Mail :	

Conformément à la loi de 1984 modifiée en 1992 relative aux associations sportives et d'activités physiques, les Cavaliers Des 3 Barrages vous informe que la randonnée équestre entre dans le cadre des activités à risques. La participation à La Rando des Barrages exige donc que vous soyez assuré individuellement pour les risques encourus. Munissez-vous de votre attestation d'assurance RC. Les Cavaliers des 3 Barrages accepte votre inscription à condition que vous souscriviez aux points suivants :

- ❖ Je reconnais avoir été informé(e) de l'obligation de m'assurer pour la pratique des activités physiquesà risques en général et celle de l'équitation de randonnée ainsi que celle d'avoir une RCPF
- Je certifie être assuré(e) pour la pratique de l'équitation d'extérieur pour la durée de La Rando des Barrages
- J'atteste que les chevaux sont identifiés et que leur vaccination est à jour à la date de la Rando des Barrages
- ❖ Je reconnais avoir lu le Règlement Intérieur de la Rando des Barrages et je l'accepte dans sa totalité (joint à la fin du dossier)
- ❖ J'autorise les organisateurs à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif.

Data	•	 ς	Signature	•
Date	٠	 J	ngilatule	٠

- Pièce à fournir pour le dossier d'inscription :
- -photocopie du carnet du cheval (page d'identification + page vaccins)
- -photocopie des attestations d'assurances
- -chèque à l'ordre de Cavaliers des 3 barrages

Les équidés ne pourront être acceptés que s'ils sont identifiés (n° sire et puce) avec vaccination grippe équine à jour. Ils devront présenter un bon état général et répondre à toutes les exigences sanitaires.

Le carnet d'identification vous sera demandé lors du contrôle vétérinaire.



Du 12 & 15 août 2023 -Eguzon (36)

## \* Renseignements:

Nom	Prénom	Date de naissance	N° de licence Equiliberté ou FFE ou numéro de contrat d'assurance (obligatoire)*	C*	M*	A*

\* Si vous n'avez pas d'assurance pour la pratique de l'équitation, nous pouvons vous en fournir une pour le week-end à 3€/jour. Merci de nous contacter.

\*C : Cavalier \*M : Meneur \*A : Accompagnateur

Les enfants mineurs doivent être sous la responsabilité d'un adulte et présenter une autorisation écrite de leurs parents si ces derniers ne les accompagnent pas.

#### Information Chevaux :

Nom du cheval	n° transpondeur / puce (Pas le numéro UELN )	N° SIRE (8 chiffres+ 1 lettre)	Date du vaccin	Nom du propriétaire	Adresse de vie du cheval



## Du 12 & 15 août 2023 -Eguzon (36)

#### Forfaits:

	Prix/ pers	Quantité	Totale
Week-end complet (du repas du vendredi soir au repas du mardi midi)	190		
< 12 ans	170		
Week-end (du petit déjeuner du samedi matin au repas mardi midi)	177		
< 12 ans	157		

Ce forfait comprend les repas, les visites, les parcours, l'emplacement, l'accès aux sanitaires, aux douches ainsi que le foin et l'eau pour les chevaux.

Nb de menu végétarien :	Réduction pour les adhérents <b>EquiLiberté <mark>36</mark> : - 5€/personne</b>





## FOOD TRUCK (pour la formule weekend complet)

Burger – frites au choix

¤ Le Classique Burger (sans fromage) : ......

¤ Le cheese Burger :......

¤ Le Bleu Burger :.....

Dessert au choix

Merci de nous indiquer votre jour d'arrivée sur le campement :

	•	
□ Vendredi		□ samed

L'inscription ne sera validée qu'après réception du dossier dans les 10 jours après inscriptions sur le formulaire en ligne

- -votre règlement libellé au nom de « cavaliers des 3 barrages »
- -votre dossier complet (dossier inscription, copie carnet du cheval avec page d'identification + page vaccins, copie attestations d'assurances).

Pour toute annulation après le 1er août (sauf cas de force majeure), 50% du montant sera encaissé. Les chèques seront encaissés le <u>samedi 5 aout 2023</u>.

## Inscription et chèque à envoyer à l'adresse suivante :

Association Cavaliers des 3 barrages
M Dubaut Clément
75 route de l'hippodrome
87270 Couzeix

La Rando des Barrages – Du 12 au 15 août 2023

Contact: lescavaliersdes3barrages@gmail.com - 06.98.57.46.79



Du 12 & 15 août 2023 -Eguzon (36)

## **Programme**

Le lieu du bivouac, situé au 22b de la gare, 36270 Eguzon, est le même pour les 4 jours.

### Vendredi 11 aout 2023 :

- A partir de 12h00 : Ouverture du site, accueil des participants, inscription, remise des différents documents, installation des paddocks et ouverture de la buvette, contrôle vétérinaire
- Un bracelet vous sera remis à votre arrivée, il vous permettra d'avoir accès à l'ensemble du musée d'Eguzon (à 500m de campement) à pied ou même à cheval, durant tout l'évènement
- A partir de 19h30 : Repas au food-truck (option avec la formule weekend complet)



#### Samedi 12 aout 2023 : circuit 1

- À partir de 7h30 : Petit déjeuner
- Départ en randonnée à partir de 8h30 (dernier délai 9h30), circuit balisé de 30 km environ
- Vers 10h00 : Pause casse-croûte
- Vers 13h00 : Repas du midi sur le parcours + visite du château de Chateaubrun
- Vers 15h00 : Départ pour le retour
- Vers 17h00 : Retour au campement
- À partir de 19h00 : Repas

### Dimanche 13 aout 2023 : circuit 2

- À partir de 7h30 : Petit déjeuner
- Départ en randonnée à partir de 8h30 (dernier délai 9h30), circuit balisé de 25 km environ
- Vers 10 h00 : Pause casse-croûte
- Vers 13h00/13h30 : Repas (sur le site du campement)
- Animation sur site l'après midi
- 18 h 30 : Vin d'honneur
- 19 h 30 : Lancement de la soirée concert et du repas

La Rando des Barrages – Du 12 au 15 août 2023 Contact : lescavaliersdes3barrages@gmail.com - 06.98.57.46.79



Du 12 & 15 août 2023 -Eguzon (36)



### Lundi 14 aout 2023 : circuit 3

- À partir de 8h00 jusqu'à 9h30 : Petit déjeuner
  - Départ libre pour un parcours permettant d'aller à la plage de Montcocu (présence d'un restaurant/ snack/ location de canoë, paddle ...) avec possibilité de partir avec votre pique-nique (disponible à partir de 10h00).
  - Si vous ne souhaitez pas monter à cheval, vous pouvez rester au campement ou aller profiter d'Eguzon et de sa magnifique la Vallée de la Creuse (nombreuses plages, animations, parc de structures gonflables sur l'eau, club nautique, sites touristiques ...).
- A partir de 10h00 jusqu'à 13h00, récupération des pique-niques ou repas sur le campement.
- A partir de 19h00 : Repas et soirée musicale

### Mardi 15 aout 2023 : circuit 4

- A partir de 7h30 : petit déjeuner
- Départ en randonnée à partir de 8 h 30 (dernier délai 9 h 30), circuit balisé 20 km environ
- Vers 10h00 : Pause casse-croute
- Vers 13h00 : Repas (sur le site du bivouac)



Afin de faciliter la mise en place des bénévoles qui assurent votre sécurité sur les circuits, merci de bien vouloir respecter les horaires de départ (le matin et après la pause déjeuner).

En cas de départ en dehors des horaires, les bénévoles ne pourront assurer votre sécurité et vous risquez de louper des visites et/ou casse-croutes.



## Du 12 & 15 août 2023 -Eguzon (36)

## Menu

#### Vendredi 11 aout 2023 - soir

FOOD TRUCK (option)

Burger – frites au choix

¤ Le Classique Burger (sans fromage) ¤ Le cheese Burger ¤ Le Bleu Burger

Dessert au choix

¤ Mousse au chocolat ¤ Panna cotta

## Samedi 12 aout 2023 – midi sur le parcours

Friand
Viandes Froides
Salade de légumes
Tarte aux fruits

### Samedi 12 aout 2023 - soir

Salade grecque Moussaka Riz au lait

### Dimanche 13 aout 2023 - midi

Melon/jambon
Pâté de pomme de terre
Beignet aux pommes

### Dimanche 13 aout 2023 - soir

Pâté de paques Agneau et porc à la broche Légumes Desserts autour de la châtaigne

### Lundi 14 aout 2023 - midi (pique-nique)

Cake salé Taboulé Fruit/ gâteau

## Lundi 14 aout 2023 - soir

Charcuteries
Poulet aux olives avec du riz
Clafoutis aux fruits

### Mardi 15 aout 2023 – midi

Œufs mimosa surimi mayo Jambon braisé et légumes d'été Crumble

### Petit déjeuner

Café, thé, lait, chocolat, jus de fruit Viennoiseries, brioche, pain Beurre, miel, confitures

Eau, vin, pain, fromage et café inclut Durant tout le week-end, une buvette sera présente sur place

La Rando des Barrages – Du 12 au 15 août 2023 Contact : lescavaliersdes3barrages@gmail.com - 06.98.57.46.79



Du 12 & 15 août 2023 -Eguzon (36)

## Règlement Intérieur de la Rando des Barrages

Pour le bon déroulement de la Rando des Barrages, chaque participant doit respecter les consignes fixées par l'organisateur.

### Organisation

- Pour le rassemblement, l'organisateur met à disposition un lieu de stationnement déclaré à DDCSPP 36, chacun des participants restant seul responsable de son installation, de sa sécurité et de celle de ses animaux (équidés, chiens) dont il conserve la garde pleine et entière (y compris lorsqu'ils sont au paddock).
- Au départ, une carte sera distribuée aux participants. Elle indiquera les circuits, les zones potentiellement dangereuses, les points de ravitaillement et de pique-nique, ainsi que les n° de téléphone de secours. Les parcours seront aussi disponibles au format GPX.
- En application du règlement intérieur de la fédération EQUILIBERTE, les cavaliers participant à la randonnée doivent être en possession d'une RC couvrant leur responsabilité en cas de dommage causé à autrui dans le cadre de l'activité proposée (carte EquiLiberté, licence FFE, ou équivalent).
- Lors de l'inscription, il est possible de souscrire cette RC pour la journée en en faisant la demande aux organisateurs.
- Sans refus écrit indiqué aux organisateurs les participants sont considérés comme autorisant l'utilisation de leur image prise dans le cadre de la randonnée à des fins de promotion de cette activité.
- L'organisateur se réserve le droit d'exclure toute personne ayant une attitude inadaptée qui nuirait au bon déroulement de la manifestation.
  - L'emplacement
- L'inscription donne accès au site et à l'ensemble des commodités avec emplacement pour votre bivouac et véhicule.
- L'emplacement est non clôturé, chaque participant doit prévoir sa clôture (piquets, fils et poste de clôture). L'électrification est obligatoire. Précisez si vos chevaux sont « entiers ».
- Laisser libre les couloirs de circulation et ne pas faire de paddock de plus de 8m X 8m.
- Le foin et l'eau sont fournis par l'organisation, à des endroits stratégiques ; prévoir des récipients.
- Laisser un licol sur la tête, avec l'identification de l'équidé et le n° de téléphone de la personne à contacter, en cas d'urgence.
  - La vie sur le site
- Obligation de tenir les chiens en laisse, pendant la durée du rassemblement. Leurs déjections doivent être ramassées sur l'ensemble du site.
- Apportez vos verres et vos couverts, dans une démarche de développement durable.
- Vous avez accès à l'ensemble des animations prévues.
- Marcher au pas, en voiture, en calèche ou à cheval.
- Interdiction de nourrir ou d'abreuver les équidés des autres équipes sans autorisations.
- Respecter la propreté du site, et ne laisser aucun déchet ou papier en dehors des poubelles, y compris les mégots de cigarettes.
- Un équidé en mauvais état ou blessé peut être mis à l'arrêt immédiatement par l'organisateur.



## Du 12 & 15 août 2023 -Eguzon (36)

- Recommandations Consigne et sécurité
- L'équitation étant considérée comme sport à risque, il est conseillé de se munir des protections usuelles (casque, plastron, étriers de sécurité). La souscription de garanties corporelles est également fortement conseillée.
- Les mineurs (port du casque obligatoire) doivent être sous la responsabilité de leurs parents ou d'un majeur désigné par eux.
- Chaque cavalier ou meneur doit être en mesure de maîtriser sa monture ou son attelage en toute circonstance, avec un matériel adapté au niveau du couple cavalier/cheval.
- Les participants s'engagent à respecter strictement le code de la route et les consignes des organisateurs.
  - Les Randonnées
- Les équidés qui bottent seront identifiés par un ruban rouge à la queue.
- Respecter le tracé et ne pas chevaucher en dehors.
- Obligation de se soumettre aux indications des signaleurs.
- Afin de faciliter la mise en place des bénévoles qui assurent votre sécurité sur les circuits, merci de bien vouloir respecter les horaires de départ (le matin et après la pause déjeuner).

En cas de départ en dehors des horaires, les bénévoles ne pourront assurer votre sécurité et vous risquez de louper des visites et/ou casse-croutes.

- Doubler à allure convenable après avoir demandé l'autorisation.
- Respecter la propriété d'autrui ; la courtoisie envers les habitants est de rigueur. Vous serez amenés à rencontrer sur les chemins que vous empruntez des agriculteurs, cyclistes, piétons, vététistes, chasseurs, véhicules motorisés ou autres randonneurs à cheval etc... Vous devrez partager le même espace dans la sécurité et avec courtoisie.
- Respecterez votre environnement lors de votre passage ou à l'occasion d'une halte, ne laisserez pas de détritus. Les fumeurs, vous ne jetterez pas vos mégots même éteints dans la nature.
  - Les Visites
- Les différentes visites proposées seront en accès libre.
- Les visiteurs doivent s'abstenir de tout acte susceptible de menacer sa propre sécurité ainsi que la sécurité des personnes et des biens. Tout accident, malaise d'une personne ou événement anormal est à signaler immédiatement à un bénévole ou au personnel de la visite.
  - Prescriptions sanitaires
- En application de l'arrêté préfectoral n°36-2017-11-08-003 réglementant les rassemblements d'équidés dans le département de l'Indre les équidés doivent être identifiés (n° SIRE et puce) avec vaccination grippe équine à jour. Ils devront présenter un bon état général et répondre à toutes les exigences sanitaires fixées dans l'arrêté. Un vétérinaire sanitaire est désigné le jour du rassemblement.
- Chaque participant doit présenter les papiers d'identification de l'équidé et doit se soumettre au contrôle des livrets et à la vérification de l'identité de l'équidé. Les documents d'accompagnement des équidés sont exigés. Nous sommes tenus de tenir un registre et de le présenter à la demande de la DDSCPP (ex DSV). Tout manquement pour défaut de sécurité sanitaire du rassemblement devant être signalé par l'organisateur aux services préfectoraux ainsi que tout manquement à ce règlement pourra être sanctionné par une exclusion immédiate du rassemblement sans dédommagement.
- En cas de besoin, les frais d'intervention du vétérinaire sanitaire seront à la charge du détenteur de l'animal.



## Du 12 & 15 août 2023 -Eguzon (36)

### Le règlement général sur la protection des données - RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'association Cavaliers des 3 Barrages.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le vétérinaire sanitaire, la DDSCPP 36 et la préfecture de l'Indre.

Les données sont conservées pendant la durée de validité de 5 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter par courrier à l'adresse suivante : Cavaliers des 3 Barrages - 22B rue de la gare – 36270 Eguzon Chantome.